



Le grand JOURNAL des petites infos

Edito

Chers habitants des TROIS MOUTIERS

La fin d'année est naturellement la période propice aux bilans.

Cette année 2024 est bien sûr très particulière. L'élection de Marie-Jeanne BELLAMY au Sénat en mars et l'obligation qui en découlait de renoncer à ses fonctions de Maire m'ont conduit à occuper son fauteuil. Qu'il me soit permis ici de la remercier pour l'attention, voire l'affection qu'elle a porté à la Commune pendant presque trois mandats de Maire.

L'amélioration des conditions de déplacement et de vie dans le bourg a été pour elle une grande préoccupation. Les travaux de la traversée de Vaon réalisés en cette fin d'année clôturent ce grand chantier qui a duré plusieurs années.

Vous avez à de nombreuses reprises souhaité voir renaître les commerces réputés indispensables. Pour l'épicerie c'est fait, la société API va installer son magasin face au lavoir. Les esprits chagrins, il s'en trouve toujours, n'y verront que la suppression de quelques places de parking et un mauvais exemple d'épicerie robot. Les esprits un peu plus positifs constateront l'immense avantage ainsi que le confort apporté en premier lieu à nos habitants âgés ou peu mobiles. D'autant que le nombre de places disponibles autour de l'église ou de l'étang permet de stationner sans difficulté. Il faut rappeler que cette épicerie propose 700 références et se trouve ouverte 24H/24 et 7J/7. Hélas un problème de livraison du bungalow diffère l'installation et l'inauguration de cette épicerie tant attendue. Vous serez naturellement informés des nouvelles dispositions et le report ne devrait pas dépasser deux mois.

Pour la boulangerie la Commune a pris son temps car il fallait nous assurer de la faisabilité d'une nouvelle installation. En effet les habitudes de consommation d'aujourd'hui ne sont pas celles d'hier et il fallait vérifier. C'est chose faite et la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Vienne vient de nous confirmer le bienfondé de cette installation avec naturellement quelques réserves qu'il faut étudier. Ensuite la commune va contacter un professionnel pour une évaluation des travaux à entreprendre dans l'ancien presbytère. (c'est le lieu retenu pour cette installation).

Enfin nous allons mobiliser nos contacts dans le milieu de la boulangerie pour essayer de faire un sans-faute au niveau du choix du boulanger et du matériel. Comme pour l'épicerie, il faudra ensuite que les Trimoustériens se rapprochent et fassent fonctionner ces nouveaux commerces qu'ils ont souvent réclamés à grands cris.

Pour la maison médicale il faut rappeler que c'est la CCPL (Communauté de Communes du Pays Loudunais) qui est propriétaire des locaux et du parking le plus voisin. Une reconfiguration des bureaux et cabinets est en cours pour tenir compte de l'évolution des métiers et des besoins. Cette redistribution n'aurait pas fait que des heureux mais la CCPL a rappelé qu'elle était contrainte de respecter le budget qu'elle s'est elle-même fixé soit 450 000 € environ.

Le médecin en place n'a pas apprécié le sort qui lui était fait et n'exclut pas de quitter la maison médicale voire les TROIS MOUTIERS. La commune a assisté en spectateur à ce différent.

Naturellement nous voulons garder notre médecin, nous comprenons son souhait de pratiquer une forme de médecine recommandée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), nécessitant plus d'espace, mais faut-il pour cela lui proposer un bâtiment municipal nécessitant quelques aménagements sans doute coûteux ? Le conseil municipal pense aujourd'hui que oui.

La commune ne serait rien sans les personnels à l'administration et à l'atelier. Mme Laurence CRESPIN va prochainement faire valoir ses droits à la retraite et commence par réduire son temps à 60% Idem Jean Philippe GILLET. Pour anticiper ces départs prochains et compléter l'effectif la Commune a donc recruté Delphine THIBAUT au secrétariat et Damien BOURASSEAU et Fabrice MIGNON à l'atelier. L'apport d'employés recrutés par l'intermédiaire de l'association Multi Services continuera à se faire si besoin.

Je vous ai annoncé mon souhait de maintenir les fêtes patriotiques. La cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts, en présence de notre sénatrice Marie Jeanne BELLAMY et des Maires de CURCAY SUR DIVE et RANTON fut une belle cérémonie rehaussée, à l'initiative de la Sénatrice, de la présence d'un détachement de 2^e régiment de dragons de Fontevraud.

La fin d'année est également la période propice aux vœux. Qu'il me soit permis de vous souhaiter une année 2025 très agréable et qu'elle puisse permettre de nous retrouver. Et pour commencer, lors de la traditionnelle soirée des vœux le vendredi 3 janvier à l'ex salle cantonale.

Et que vive Les Trois-Moutiers

Le Maire Bernard SONNEVILLE-COUPÉ



Manifestations 2025

03 janvier Vœux de la municipalité - Salle cantonale

11 janvier Tournoi futsal - Club de foot - Gymnase

21 janvier Demi-finale - Force Center - Gymnase

25 janvier A.G. Don du sang - salle des fêtes de St Léger de Montrillais

31 janvier au 2 février Théâtre - Foyer des Jeunes - Salle cantonale

7 février Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

10 février A.G. Union Commerciale - Salle des associations

16 février Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

1&2 mars Concert - Chorale A Kat'Voix - Salle cantonale

3 mars Pro confort - Club de la Barouze - Salle de l'étang

8 mars Chasse à court - ACCA

21 mars A.G. Comité des fêtes - Salle des associations

22 mars Diner dansant - Club de foot - Salle cantonale

29 mars Ouverture de l'étang communal

17 avril Repas de la marche - Club de la Barouze - Foyer Gigot

20 avril Chasse aux œufs - Comité des fêtes - étang

1^{er} mai Foire à la tomate - UCCA - Centre bourg

8 mai Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts

16 mai Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

7 juin Tournoi de sixte - Club de Foot - Stade

7 juin Fête du tennis (ouvert à toutes et tous) au gymnase

Bâtiments

MOULIN DU GUÉ SAINTE MARIE

Le moulin : enfin il tourne.

Il tourne dans les deux sens. Le toit pivote sur sa base et donc il est possible de mettre l'ensemble des vergues, fixées sur l'arbre moteur, face au vent de manière à le faire profiter de la brise, ou de profil pour offrir le minimum de résistance en cas de vent fort.

Les vergues tournent et mettent en rotation l'arbre moteur. Le système « BERTON » (les planchettes de couleur blanche) se déploie à la demande. Un motoréducteur associé à un variateur de fréquences régule l'ensemble.

Prochaine étape si nos finances le permettent ce sera la remise en ordre de toute la partie meunerie, c'est-à-dire les meules, le blutoir etc...

La population dans son ensemble est ravie de voir l'un des plus vieux bâtiments de la Commune fonctionner à nouveau et la rotation des ailes blanches agrémentent le paysage et interpelle les usagers de la très passante RD 347.

Merci à la Fondation SOREGIES d'avoir participé à cette belle réalisation.

Merci au Département de la Vienne d'avoir soutenu financièrement cette réhabilitation.

Merci à notre Conseiller municipal Ludovic qui entretient la belle mécanique du moulin avec des produits adaptés, avec qui un protocole de mise en route et d'arrêt a été conçu. Quand tout sera en ordre vous serez informés des jours et heures auxquels le moulin tournera.

EX COOPERATIVE Les travaux se poursuivent.

Bernard SONNEVILLE-COUPÉ



L'image du semestre



Environnement

Nous souhaitons que notre commune soit propre et attractive, pour cela nous comptons sur votre aide.

L'entretien des trottoirs le long de votre propriété et les pieds de mur, **chaque occupant doit en prendre soin.** Merci pour votre participation !



Remerciements

Comme les années précédentes une animation cycliste du Téléthon a fait escale aux Trois-Moutiers et la commune a mis à disposition une salle pour le déjeuner, à mi-parcours.

A cette occasion le restaurant LE CHAPLIN prépare une grande marmite de soupe de légumes de saison qui réchauffe les estomacs et les cœurs. Tous nos remerciements à cet établissement.



Le monde sportif

Force Center 86 organisation d'une demi finale de force athlétique qualificative pour les finales fédérales le 25 janvier 2025.

Gymnase

Rappel : Merci de respecter les locaux, le matériel, veiller à laisser les douches propres après chaque utilisation. Eteindre les lumières après chaque activité et fermer toutes les portes. Le règlement intérieur le précise bien, sinon nous serons dans l'obligation de mettre fin à l'accès du gymnase pour l'association ne respectant pas le règlement.



Batteries au lithium

Elles sont partout : téléphone, outillage électro portatif, vélo, trottinette

Il faut savoir qu'une batterie de ce genre est composée d'éléments toxiques. Une batterie qui a subi des chocs, qui a été trop longtemps chargée peut voir ses composants internes chauffer, dégager de la chaleur puis des fumées toxiques et enfin exploser en dispersant des particules de lithium incandescentes à très haute température pouvant causer de très graves brûlures ou incendier un local. Il importe donc de prendre des précautions.

1/ prendre soin de la batterie, ne pas la bousculer, ne pas la faire chuter

2/ arrêter la charge lorsque le plein a été fait. En effet le dispositif qui gère le phénomène charge/décharge peut avoir été endommagé et ne plus jouer son rôle régulateur.

3/ en raison des risques exposés ci-dessus ne pas charger la batterie à l'intérieur du logement et à proximité de matières combustibles. La fumée dégagée, épaisse, abondante et toxique, ainsi que les projections de lithium incandescent peuvent entraîner la mort par brûlure ou asphyxie.

D'une manière évidente, ne pas laisser le téléphone portable sous l'oreiller par exemple.

4/ enfin une batterie au repos, non branchée, non utilisée peut produire un effet d'emballement.

5/ et dernier conseil, utiliser le chargeur livré avec l'appareil et éviter les chargeurs rapides pouvant endommager la batterie.

Les batteries au lithium en raison de leurs nombreuses qualités sont vos amies, sachez les utiliser en préservant votre santé.



Voirie

Le programme de voirie 2024 : l'entreprise COLAS termine les travaux retenus :



- Aménagement de la rue des Moustiers et de Bonnigon

- Réfection d'accès et gestion des eaux pluviales rue de la Gare

- Aménagement route du calvaire à Bernazay

- Gestion des eaux pluviales sur la rue du Grand Autel à Bernazay

- Aménagement route de Bernazay à La Roche-Vernaize

- Réparations des chaussées sur voies communales

- Gestion du réseau pluvial rue de Petite Fête

- Pata (réparations de chaussées sur voies communales)

Aménagement de la traversée de Vaon sur la RD347 : l'entreprise EUROVIA titulaire du marché respecte le planning prévisionnel des travaux ; Elle sera fermée du 18 décembre au 13 janvier et durant cette période, la circulation sera ouverte sans alternat. La commune participera à hauteur de 17.5% du montant total des travaux.

Merci de ne pas stationner sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons et PMR, et respecter les panneaux de signalisation pour la sécurité de tous.

Jean-Paul BELLAMY

La préhistoire en loudunais



Rappel : Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette communication consacrée à la préhistoire, le Loudunais fut, dès cette époque lointaine, une grande région de peuplement. Les quelques dolmens et le menhir qui nous restent, l'attestent. Ces mégalithes furent ignorés et méprisés jusqu'à une époque récente et leur méconnaissance était totale. On les pensait « druidiques », c'est-à-dire construits par les gaulois et leur fonction faisait l'objet de toutes sortes d'élucubrations.

2^{ème} partie :

Aujourd'hui, nous allons parler des menhirs. Grâce à des fouilles qui ont révélé des objets funéraires et des ossements, les dolmens ont livré leur secret et ils ont pu être datés assez précisément. Sur les menhirs, par contre, on sait peu de choses et leur datation est plus incertaine. Beaucoup de questions restent posées. A quoi servaient ils ? A délimiter un territoire ? A impressionner des ennemis ? Avaient-ils une signification religieuse ?

Leur disposition peut prendre deux aspects : Des alignements comme à Carnac en Bretagne, ou des Cromlechs (un cromlech est un monument mégalithique composé de blocs dressés disposés en cercle). Le plus célèbre se trouve à Stonehenge dans le sud de l'Angleterre. En Corse, le cromlech de Renaghju est fait de 60 pierres levées. Ces deux sortes de dispositions ont fait penser qu'ils auraient pu servir de lieux d'observation des astres ou de calendriers solaires ou lunaires, mais ce ne sont que des hypothèses.

Les menhirs sont peu nombreux dans le département de la Vienne et ils sont isolés les uns des autres. Ont-ils toujours été isolés ainsi, ou les alignements et les cromlechs ont-ils disparu au cours des millénaires qui se sont écoulés depuis leur édification ? Dans notre département, un recensement a dénombré 12 monuments existants et 17 qui ont disparu. Pour la plupart, les menhirs ne dépassent pas 1.20 mètres ou 2 mètres. Le plus grand de France se trouve dans le Morbihan, il mesure 18, 50 mètres de haut et 3 mètres de large. Il pèse 330 tonnes mais il est brisé en 3 morceaux. Sur la commune des Trois-Moutiers, à la jonction de Ternay et de Berrie, se trouve un très beau menhir, sculpté par le temps et les éléments, et spectaculaire avec ses 4 mètres de haut et ses 2.20 de large. C'est le chillou de Courçu. (Le mot chillou vient du gaulois callio ou caljo qui signifie pierre).



D'autre part, dans une petite clairière, au bord de la route qui va de St Drémont à la Roche Vernaize, il existe un site appelé le tertre des fées. On y trouve quelques gros blocs de pierre qui gisent çà et là, formant un peu un cercle. On ignore si c'est un cromlech complètement ruiné, ou une simple carrière d'où on extrayait les grandes dalles de pierre des dolmens.

Nos dolmens feront l'objet de la prochaine communication, dans laquelle nous examinerons les techniques de construction de l'époque, pour comprendre comment ces gigantesques pierres ont pu être mises en place.

S. Rameix

Bibliographie : « Mégalithes de la Vienne » Josette Marteau-Château et Benoit Château

« Inventaire des mégalithes de France : la Vienne » Jean-Pierre Pautreau et Montserrat Mataro i Pladelasala

Appel : Nous sommes à la recherche de tous documents anciens (photos, textes...) concernant la commune des Trois-Moutiers. Merci pour votre participation !

Communications

- Le site internet :
<https://3-moutiers.fr>

- La Page Facebook
<https://www.facebook.com/LES3MOUTIERS/>



- L'application **Intramuros**, permet de suivre les actualités de votre commune mais aussi de recevoir ses alertes (attentat, risques naturels, accident...). Pour faciliter son installation, suivez les liens



Bibliothèque



La bibliothèque se réorganise afin de mieux vous accueillir.

A partir de janvier vous seront proposés (jeux de société, vidéos, ...)

N'hésitez pas à venir lire, effectuer des réservations pendant les heures d'ouverture. Un ordinateur sera à disposition afin d'effectuer des recherches.

Divers ateliers sont toujours d'actualité.

Les permanences : mercredi 14h30 à 17h30 - vendredi 16h à 18h - samedi 10h à 12h.

Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles souhaitant s'investir pour des animations, ateliers... pour cela vous devez vous inscrire à la bibliothèque les jours d'ouverture ou en mairie.

Nous comptons sur vous et serez les bienvenus.

Eaux de Vienne



Eaux de Vienne fête ses 10 ans en mars 2025 ! Dix années de travail collectif au profit d'un service public de l'eau toujours plus solidaire, plus expert et résilient.

Un grand événement est organisé lors de la journée mondiale de l'eau, le samedi 22 mars 2025, au Centre de plein air de Lathus-Saint-Rémy (86). Dès 10 h, venez profiter d'activités gratuites pour toute la famille : accrobranche, tours en calèche, VTT, escalade, tir-à-l'arc, cirque...

Eaux de Vienne et ses partenaires seront également là pour sensibiliser petits et grands à la protection de la ressource en eau et des milieux naturels : jeux, quiz, expositions, conférence, démonstrations... Plus d'infos sur eauxdevienne.fr

Solidarité voisins



De nombreux cambriolages ont eu lieu sur le territoire de la commune, nous vous demandons d'être vigilants et comptons sur vous pour informer la gendarmerie de tout ce qui vous semble suspect, anormal, dérangeant....

Chiens de catégorie



Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés et tenus en laisse lors de leur sortie.

Ils doivent être déclarés en mairie.

Ateliers numériques

Vaiérie LESOEUR, Conseillère Numérique

Inscription en mairie mairie@3-moutiers.fr

Ou vlesoeur@departement86.fr



Marché couvert

Tous les mercredis après-midi et samedis matin, présence de Carène MEUNIER, Du Fil au Bois Créa, couturière.



Marché : le 1^{er} samedi du mois avec différents producteurs locaux (fruits et légumes, fromages, savons...).

Possibilité de commander des paniers garnis.

Incivilités



Nous constatons des incivilités :

- Décharges sauvages sur notre territoire.

- Dépôt de tontes dans les fossés.

- Dépôt de sacs poubelle au pied des conteneurs

- Non-respect du stationnement, des plantations.

- Nos chers amis à 4 pattes qui laissent derrière eux des traces... **TROTTOIR n'est pas CROTTOIR**

Félicitations



Louise CALVEZ dont le papa est conseiller municipal vient de passer à Paris le concours du meilleur apprenti de France le 17 novembre au Parc floral.

Bien qu'apprentie depuis seulement 3 mois elle a terminé le concours avec l'excellence dans sa catégorie.

La Commune est très heureuse du succès de Louise. Nous la félicitons et relayons son message :

« Louise recherche des modèles en coupe et coiffure femme et homme. Prenez rendez-vous au numéro de téléphone suivant : 0768040634 »

Cela lui permet d'améliorer sa pratique et de préparer au mieux le prochain concours en mars à Rouen.

Bravo et merci aussi pour Catherine FRADIN qui lui a ouvert les portes de son salon « Détente Coiffure » pour lui permettre de s'exercer et de progresser.

Cimetière

Nous avons établi une zone test d'engazonnement, merci de mettre les fleurs sur les monuments.



Nous comptons sur votre compréhension et participation.

Manifestations 2025 (suite)

10 juin Tournoi de pétanque - Bois aux Daims (interne) - Parking salle cantonale

14 juin Randonnée pédestre + VTT - Comité des fêtes - Étang

22 juin Vide-greniers - Club de foot - Stade

27 juin Don du sang - Salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

28 juin Fête de l'école Le Chat Perché

01 juillet A.G. Bois aux Daims - Gymnase

14 juillet Animations et feu d'artifice - Étang

24 juillet Marché des producteurs - Étang

21 août Méchoui - Club de la Barouze - Foyer Gigot

5 septembre A.G. Foyer des Jeunes - Salle des associations

13 septembre Forum des Associations & cinéma plein air (comité des fêtes & Foyer des Jeunes) - Gymnase & City stade

19 septembre Concours de belote - Club de la Barouze - Salle cantonale

3 octobre A.G. Force Center 86 - Salle des associations

16 octobre A.G. Chorale A Kat'Voix - Salle des associations

26 octobre Ste Barbe des Pompiers - Salle cantonale

26 octobre Fermeture de l'étang

1^{er} novembre Fleurissement des tombes de tous les soldats morts pour la France - Cimetière

11 novembre Commémoration Armistice Anciens Combattants - Place de l'église

12 novembre Challenge Ultimate - Bois aux Daims (interne)

5 décembre Hommage aux morts en Afrique du Nord - Place de l'église

6 décembre Repas des Aînés - Salle cantonale

6 décembre Marché de Noël, début de 15 aine commerciale - Union commerciale

12 décembre Spectacle de Noël des enfants - Municipalité - Foyer Gigot

19 décembre Visite du Père Noël à l'école - Municipalité - École

19 décembre Tirage tombola - Union Commerciale

22 décembre Don du sang - salle des fêtes de St Léger de Montbrillais

